

Votre commune s'engage à entretenir
cet espace sans pesticide
pour préserver la biodiversité
et la santé de tous.
Acceptons la végétation spontanée !

ESPACE SANS PESTICIDE !

ESPACE SANS PESTICIDE !

Pérignat-ès-Allier

Le village qui respire

UN LABEL RÉCOMPENSE « ZÉRO PESTICIDES »



Capucines



Rosiers grimpants



Clématites



Valérianes



Myosotis



Capucines et autres plantes couvre-sol,
à privilégier pour éviter le désherbage..



Aubrières



Le Mag

N° 17 - Février 2015

Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Ensemble, réduisons les pesticides





MAIRIE
 AGENCE POSTALE COMMUNALE
 Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88
 Courriel : mairie.perignat@gmail.com
 www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale. Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, **le lendemain matin, après 11 h**, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, la mairie de Pérignat-ès-Allier invite ses administrés à se rendre à Cournon d'Auvergne. Les deux stations d'enregistrement sont basées :
 - au service population, Place de la Mairie
 - à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau
 Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous. Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).

ÉTAT CIVIL

Bienvenue

Ambre CRAIGNON MESSEANT, le 6 octobre 2014

Ils nous ont quittés

Fernand PAYNON, le 16 octobre 2014
 Daniel GENEIX, le 13 décembre 2014
 Louis BONNET, le 7 janvier 2015

Ils se sont dit oui

Laure MINARD et Laurent DOSTREVIS, le 18 octobre 2014

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. => Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui sera notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Picasso n'est plus...

Parmi les anciens du village, rares sont ceux qui n'ont pas fait appel pour des travaux de peinture aux services de Louis Bonnet, artisan peintre, plus connu sous le nom de Picasso. Sa femme Simone a longtemps tenu la droguerie de la rue des Charmes, magasin Pérignatois incontournable des années 60-70 et, ensemble, ils avaient ensuite dirigé l'auberge du Bon Accueil avant de prendre une retraite bien méritée. Conseiller municipal de 1965 à 1971, c'était un homme au contact facile qui aimait rendre service. C'est ainsi que très nombreuses ont été les occasions où il a offert ses compétences de décorateur pour l'organisation de fêtes villageoises, des premiers carnivals aux fêtes des épouvantails. Avec lui disparaît une figure du village et l'ensemble du conseil municipal adresse à sa famille ses sincères condoléances.



L'édito >>>

Dans l'espace temps, le début d'année reste un repère intangible, important et bien identifié. Moment des vœux, moments des souhaits en tous genres, temps des espoirs et des résolutions où chacun se fixe des objectifs, parfois ambitieux, très souvent vertueux, en contrepartie desquels nous pensons pouvoir attendre, de cette annuelle page blanche qui s'ouvre, santé, réussite, travail, affection, ... En bref une vie meilleure. 2015 ne fait pas exception à cette règle, quasi immuable, qui illustre bien le besoin de jalons et de repères que nous avons tous pour avancer dans nos vies individuelles et collectives. Un homme, une femme, une famille, un groupe, une société a besoin de ces repères pour comprendre et suivre un cap, pour adhérer à un projet. Pourtant, sur bien des aspects, affectifs, professionnels, technologiques, politiques, les mutations incessantes, les bouleversements continus et le rythme effréné des changements que nous connaissons aujourd'hui nous éloignent de cette demande, de cette aspiration à vivre dans un monde plus balisé, plus stable, plus apaisé. Les réformes en tous genres, qui nous sont régulièrement proposées par les différents gouvernements que nous avons connus ces dernières années, relèvent de cette boulimie de changement, de ce mouvement perpétuel. Et par là même s'éloignent de ce besoin de repères. Il en va ainsi de la réforme territoriale qui a fait que, pour les élections départementales, Pérignat ne sera plus dans le canton de Billom mais dans celui de Vic le Comte. Les raisons de ce choix ont été très difficiles à expliquer par ceux qui l'ont fait. Ces raisons sont encore plus difficiles à comprendre par les habitants concernés d'autant que les élus de terrains que nous sommes n'ont même pas été consultés. En tant que conseiller général, je suis même allé devant le conseil d'Etat pour contester ce choix mais rien n'y a fait. Il fallait aller vite...

Même rythme pour l'évolution des limites de Mur-ès-Allier. Avant mi 2016, notre intercommunalité devra fusionner, entièrement ou non, avec une autre car sa taille est insuffisante aux yeux des législateurs. Si la raison avancée pour cette fusion peut être acceptable, l'échéance pour prendre une décision aussi importante est bien trop courte. Nous n'aurons jamais assez de temps pour que celle-ci soit suffisamment réfléchie et surtout partagée avec l'ensemble des élus et de la population. Et nous pourrions citer bien d'autres exemples. La société d'aujourd'hui veut aller vite, toujours plus vite mais pour quoi, pour aller où ? N'avons nous pas touché là, la limite de cette course effrénée que nous avons commencée depuis plus d'un siècle maintenant et qui, à toujours vouloir raccourcir les distances, raccourcir les délais, risque au final d'éloigner les individus les uns des autres plutôt que de les rapprocher. À l'opposé de ce système, prendre le temps de la réflexion, prendre son temps, pour rapprocher les individus mais autrement, c'est le choix que l'équipe municipale veut faire notamment avec ce bulletin et les articles qu'il contient. De la régie de territoire à la « Balade du journal », en passant par l'ouverture du foyer occupationnel et la vie des associations, c'est une tranquille invitation à la découverte que nous vous proposons. À l'image des légumes qui vont bientôt pousser dans les jardins de Pérignat, qu'ils soient de la régie, partagés ou individuels, je vous souhaite une année 2015, pleine et goûteuse, une année rythmée par des saisons bien marquées, une année où chacun de nous prendra bien le temps d'apprécier l'instant présent pour mieux préparer l'avenir. Bonne lecture à tous.

Le Maire,
 Jean-Pierre BUCHE

Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 4 - Foyer occupationnel - Centre de loisirs
- 5 - «Je suis Charlie» - Voeux
- 6 - Conseils municipaux - SPANC
- 7 - Réforme territoriale, nouveau canton
- 8 - Régie de territoire
- 9 - Label «Zéro pesticides»
- 10 - Au fil de l'Allier - Ecopole
- 11 - Pardins partagés - SBA - APA
- 12 - Amicale laïque
- 13 - Basket - Déviation de Pérignat
- 14 - Club Intercommunal de Gymnastique
- 15 - Relais Assistantes Maternelles
- 16 - FNACA - Expression de l'opposition
- 17 - Club Arc en ciel - Réunion gendarmerie
- 18 - MARPA
- 19 - Don du sang - Repas des aînés
- 20 - Nuit des lumières - Balade du journal
- 21 - Bibliothèque - Comité des fêtes
- 22 - Les sapeurs pompiers
- 23 - Agenda de Pérignat - Photo - Messes
- 24 - Calendrier de collectes SBA

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
 Rédaction et mise en page : commission communication
 Tirage à 800 exemplaires
 Imprimerie Decombat à Gerzat

Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Le foyer occupationnel de la Croix Marine

Les travaux et la construction du foyer occupationnel de la Croix Marine sont désormais terminés. Les commissions de sécurité et d'accessibilité de la préfecture, ainsi que le Conseil général, qui contribue financièrement au fonctionnement de l'établissement dans le cadre de sa compétence sociale, ont donné leur feu vert pour l'ouverture de l'établissement.

Les premiers résidents devraient ainsi être accueillis dans le mois de février pour occuper progressivement, d'ici le deuxième trimestre, les quatre unités de 11 personnes que compte le bâtiment.

42 personnes représentant 39 équivalents temps plein constitueront le personnel du foyer.



Croix Marine d'Auvergne
17, rue Pierre Doussinet
63000 Clermont-Ferrand



L'extension du Centre de loisirs

Les travaux d'extension du centre de loisirs ont été confiés au cabinet Adéquat Architecture de Clermont-Ferrand. La démarche d'appel d'offres et de sélection des entreprises étant achevée, les travaux ont débuté en février.

Il s'agit donc de créer une extension de 200 m², organisée sur deux étages, qui permettra d'agrandir la cuisine, de réaliser des bureaux supplémentaires pour le personnel et de créer une grande salle d'activité.

Des réunions de chantier seront régulièrement organisées pour vérifier l'avancement des travaux qui devraient durer 6 mois.

MONTANT DES TRAVAUX : 363 496,73 € HT

(Travaux + honoraires architecte + missions Sécurité et Protection de la santé + contrôles techniques)

SUBVENTIONS : 185 929 €

- CAF (Caisse d'allocations familiales) : 53 000 €
- MSA (Mutuelle Solidarité Agricole) : 2 000 €
- ETAT : 90 000 €
- CONSEIL GÉNÉRAL : 40 929 €



Samedi 10 janvier, un rassemblement républicain a été organisé devant la mairie, maison commune des citoyens et de la démocratie, pour rendre hommage aux victimes.

Face à l'ignominie et à la barbarie des actes terroristes commis du 7 au 9 janvier 2015 (attentat contre le journal *Charlie Hebdo*, fusillade de Montrouge et prise d'otages du magasin *Hyper Cacher*), les habitants de Pérignat ont exprimé leur entière solidarité aux familles des victimes et manifesté leur soutien indéfectible au respect de la démocratie, de la liberté d'opinion et d'expression.

Samedi 10 janvier, un rassemblement républicain a été organisé devant la mairie, maison commune des citoyens.

Une minute de silence a été respectée en hommage aux victimes de ces attentats. Les témoignages de sympathie des habitants ont été recueillis puis transmis au journal *Charlie Hebdo*.

La cérémonie des vœux et l'accueil des nouveaux habitants



Après avoir rappelé la solidarité du conseil municipal aux victimes des attentats de Paris, le maire a accueilli les nouveaux habitants, samedi 10 janvier, lors de la cérémonie des vœux. Après la projection d'un film présentant la commune, ses activités et ses associations, il a retracé un large tour d'horizon de l'année 2014 au travers

d'un diaporama rappelant les moments forts comme le 70^e anniversaire de la Fusillade de Lachat ou la résidence d'artistes de la compagnie le Cri dévot. Pour 2015, plusieurs événements sont prévus : la Balade du journal (15 mars 2015) et le vide-greniers organisé avec le nouveau Comité des fêtes, dimanche 28 juin.

AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le dernier bulletin, le conseil s'est réuni trois fois. Les comptes rendus intégraux de ces conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune www.perignat-es-allier.fr. Voici quelques-uns des points à l'ordre du jour...

CM du 20/10/14

- * PERSONNEL :
 - Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe
- * URBANISME :
 - Déclassement et cession d'une portion de voie publique
 - Rampau : vente de terrains
- * TRESOR PUBLIC : Autorisation permanente pour engagement de poursuites
- * FINANCES : Participation pour Assainissement Collectif : modulation tarifs
 - Travaux mairie : demande de subvention (DETR 2015)
 - Associations : attribution d'une subvention d'animation
 - CLSH : validation devis viabilités et décision modificative

CM du 6/12/14

- * SIEG : Convention fourniture d'illuminations de Noël
- * FINANCES :

- Encaissement de chèques « Marché des Créateurs »
- * URBANISME :
 - Lancement de la procédure de révision du PLU
- * CLSH : Approbation de la reprise en régie
 - Travaux : contractualisation avec le maître d'oeuvre
 - Sélection des entreprises
- * MOTION DE PRINCIPE : Positionnement contre le TAFTA (Transatlantic free trade area)
- * ASSOCIATIONS : Subvention d'animation

CM du 19/01/15

- * FINANCES :
 - Autorisation de réaliser des dépenses d'investissement
 - Indemnité du receveur municipal
 - Versement d'une subvention à Môm'en Loisirs
- * SAFER : Adhésion au service Vigifoncier
- * SIAEP : Achat d'actions de la Société publique locale
- * PERSONNEL : Création d'un poste d'animateur



1^{er} semestre 2015 : Campagne de vérification des assainissements non collectifs

La commune compte aujourd'hui 677 propriétés raccordées au réseau d'eau potable. Parmi celles-ci, 611 disposent d'un assainissement collectif et 51 sont en assainissement non collectif (les autres étant des jardins qui ne sont pas concernés par ces questions). Depuis 2009, la loi fait obligation aux collectivités de mettre en place un service public d'assainissement non collectif afin de vérifier l'état de fonctionnement de ces installations individuelles et ainsi éviter les pollutions des milieux naturels. La commune a choisi de déléguer ce service à la SEMERAP, laquelle assure aussi la distribution de l'eau potable et l'entretien des réseaux d'assainissement. La vérification des assainissements non collectifs devant être faite tous les cinq ans, une nouvelle campagne va commencer en ce début d'année. Des rendez-vous seront donc

pris avec les personnes concernées, sachant que cette démarche sera bien plus facile que la première dans la mesure où les installations ont bien été identifiées lors de la visite précédente.

Quatre niveaux de fonctionnement pourront être constatés :

- Conforme
- Non conforme / Acceptable
- Non conforme / Peu de nuisances
- Non conforme / Avec nuisances importantes

Le coût de ces vérifications est financé par la taxe d'assainissement non collectif. Celle-ci s'élève à 18 € / an par foyer non raccordé. Elle est prélevée sur la facture d'eau potable.

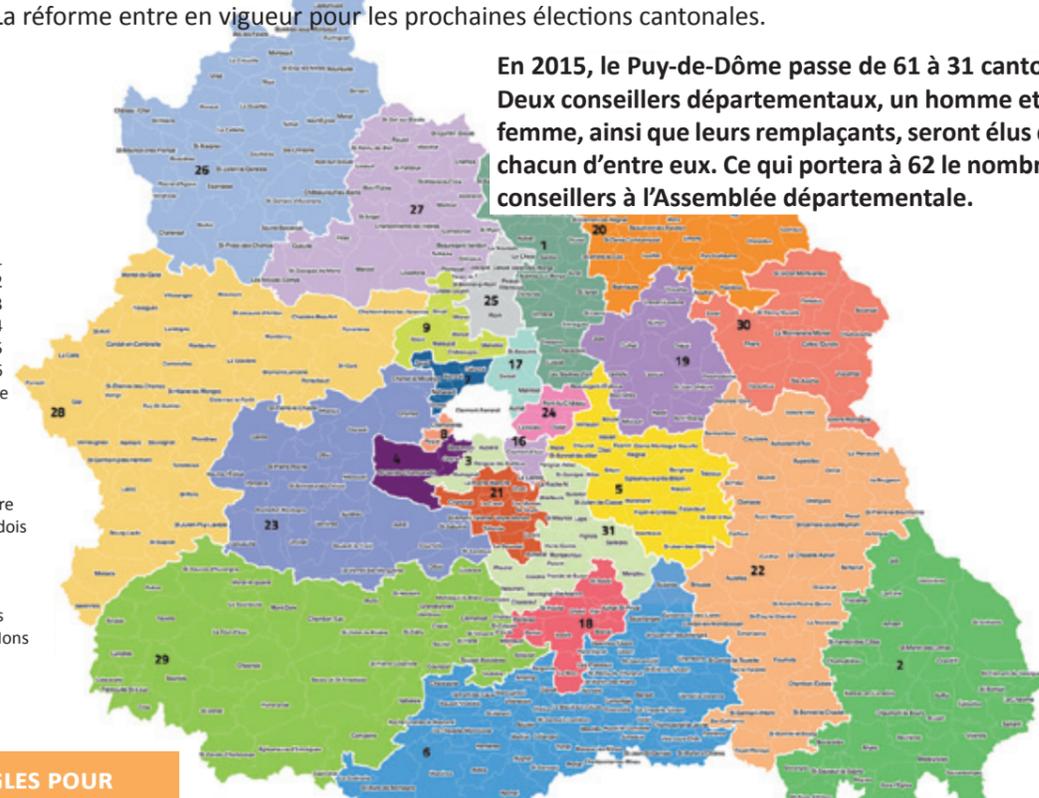


RÉFORME TERRITORIALE, Pérignat change de canton

Le décret portant sur la nouvelle délimitation des cantons dans le Puy-de-Dôme a été publié au Journal officiel, le 21 février 2014. La réforme entre en vigueur pour les prochaines élections cantonales.

- N° 1 Aigueperse
- N° 2 Ambert
- N° 3 Aubière
- N° 4 Beaumont
- N° 5 Billom
- N° 6 Brassac les Mines
- N° 7 Cébazat
- N° 8 Chamalières
- N° 9 Châtel-Guyon
- N° 10 Clermont-Ferrand 1
- N° 11 Clermont-Ferrand 2
- N° 12 Clermont-Ferrand 3
- N° 13 Clermont-Ferrand 4
- N° 14 Clermont-Ferrand 5
- N° 15 Clermont-Ferrand 6
- N° 16 Cournon d'Auvergne
- N° 17 Gerzat
- N° 18 Issoire
- N° 19 Lezoux
- N° 20 Maringues
- N° 21 Les Martres de Veyre
- N° 22 Les Monts du Livradois
- N° 23 Orcines
- N° 24 Pont du Château
- N° 25 Riom
- N° 26 Saint Eloy les Mines
- N° 27 Saint Georges de Mons
- N° 28 Saint Ours
- N° 29 Le Sancy
- N° 30 Thiers
- N° 31 Vic le Comte

En 2015, le Puy-de-Dôme passe de 61 à 31 cantons. Deux conseillers départementaux, un homme et une femme, ainsi que leurs remplaçants, seront élus dans chacun d'entre eux. Ce qui portera à 62 le nombre de conseillers à l'Assemblée départementale.



NOUVELLES RÈGLES POUR LES ÉLECTIONS CANTONALES
Scrutin : 22 et 29 mars 2015
62 conseillers à élire pour 31 cantons

NOUVEAUX NOMS

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental (ex Conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

31 HOMMES ET 31 FEMMES POUR 31 CANTONS

Le territoire du Puy-de-Dôme, découpé en 61 cantons, n'en aura plus que 31 (plus grands et plus peuplés avec 20 400 habitants en moyenne chacun) selon la carte validée par le Conseil d'Etat, mais la nouvelle assemblée départementale aura 62 élus. En effet, suivant le nouveau mode de scrutin (binominal majoritaire à deux tours), un binôme paritaire homme/femme sera élu dans chaque canton pour assurer la parité absolue de l'assemblée. Chaque candidat devra avoir un remplaçant de même sexe.

POUR SIX ANS...

Les conseillers départementaux seront élus pour six ans.



CANTON 31 - VIC-LE-COMTE
19 communes - 19 400 habitants
174 km² - densité : 112 hab/km²

La régie de territoire des Deux Rives

Interview de sa directrice, Danielle Granouillet

Qu'est-ce qu'une régie de territoire ?

C'est une structure associative qui gère des actions d'insertion professionnelle tout en œuvrant pour le développement du territoire qu'elle a défini.

En l'occurrence, la Régie de territoire des Deux Rives réalise ses activités dans les communautés de communes de Billom/Saint-Dier/Vallée du Jauron, Mur-ès-Allier et dans la commune de Cournon.

Comment est né ce projet ?

Ce projet est à l'initiative du conseiller général du canton de Billom et de sa remplaçante, Jean-Pierre Buche et Jocelyne Glace le Gars. Préoccupés par le fait qu'un certain nombre d'indicateurs de pauvreté étaient dans le rouge, ils ont constitué et animé un groupe de travail technique pour rechercher quel type de structure pouvait répondre aux besoins du territoire.

Cette réflexion a débuté en 2012. Après plusieurs réunions, et après avoir visité la régie de territoire du pays de Lunel, les élus ont souhaité qu'une étude de faisabilité soit réalisée. C'est en juin 2014 que les conclusions de cette étude ont permis d'envisager la mise en place de la « Régie de territoire des Deux Rives ».

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

La première des actions que nous souhaitons mettre en place débutera le 2 mars prochain : il s'agit d'un chantier d'insertion maraîchage qui va permettre le recrutement de 9 salariés à temps partiel. Ces personnes ont comme caractéristiques d'habiter le territoire déjà décrit, d'être bénéficiaires du RSA ou demandeurs d'emploi de longue durée, ou encore suivis par la Mission Locale.

La deuxième activité est une entreprise d'insertion qui débutera le 7 avril : elle concernera 6 personnes en insertion et proposera, notamment aux communes et aux bailleurs sociaux, des travaux tels que l'entretien des espaces verts, le nettoyage, et de petits travaux du bâtiment. Toutes ces activités seront bien entendu placées sous la responsabilité d'encadrants techniques compétents dans ces domaines.

Quels sont vos objectifs ?

Les salariés en insertion auront un contrat de 6 mois, période éventuellement renouvelable. Chacun devra à la fois contribuer au développement des activités proposées et, ainsi, générer un véritable chiffre d'affaires. Mais par ailleurs, chacun d'entre eux devra, avec l'aide d'une accompagnatrice sociale et professionnelle de la régie, élaborer son propre parcours d'insertion.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'obtenir au terme de leur contrat, soit un emploi, soit une formation qualifiante.

Avez-vous recruté des salariés ?

L'encadrement est d'ores et déjà en place afin de préparer l'arrivée des 15 personnes en insertion qui seront progressivement recrutées dans l'année.



La préparation des plants de tomates et d'aubergines

Quels seront les services proposés ?

En ce qui concerne le chantier maraîchage, lequel est en production Bio, nous nous inscrivons dans une logique de circuits alimentaires courts : partenariats avec les restaurants collectifs tels que ceux de la ville de Cournon, du centre de loisirs de Pérignat, de l'hôpital de Billom.

Nous n'excluons pas, par ailleurs, de proposer des « paniers » aux particuliers.

Pour l'Entreprise d'Insertion, les partenaires essentiels sont les communes et les bailleurs sociaux. Les travaux confiés sont souvent des petits travaux qui n'intéressent pas nécessairement les artisans.

Comment pourrions-nous aider votre association ?

Nous souhaitons, par notre intervention, améliorer la vie de tous, en visant tout particulièrement les personnes ou les familles les plus fragiles du territoire. Nous fonctionnerons grâce à deux financements distincts : d'une part des financements publics (Europe, Etat, Conseils Régional et Général), mais aussi avec un nécessaire chiffre d'affaires qui reste à réaliser.

Comme toute structure qui débute, nous avons des difficultés à financer les investissements, et notamment au niveau du petit outillage (pelles, pioches, marteaux...), du matériel plus conséquent (tronçonneuse, débroussailluse, motoculteurs...) et bien sûr des véhicules.

Si certains habitants possèdent ce type de matériel, sans en avoir encore l'utilité, nous l'accepterions avec plaisir.



Contact : Danielle Granouillet
Régie de territoire des Deux Rives
6, Avenue de la gare 63800 Billom
regieterritoire63@laposte.net
Tél : 06 71 66 61 51

L'entretien des espaces verts

« Zéro pesticides », un label pour Pérignat !

Mercredi 17 décembre, lors de la cérémonie qui s'est tenue à Pérignat-ès-Allier, trois communes pionnières parmi les 470 que compte le Puy-de-Dôme ont été récompensées pour leur volonté et les efforts entrepris pour ne plus utiliser de pesticide, en particulier de désherbant chimique, dans l'entretien des espaces publics. Ces trois communes : Châteldon, Orcet et Pérignat-ès-Allier ont atteint l'objectif qu'elles s'étaient fixées dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics. Une plaque émaillée leur a été remise par les représentants de l'Etat (Hervé Vanlaer, Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Sylvie Bonnet, responsable du Service Régional de l'Alimentation, et Yannick Peraud pour la délégation régionale de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Trois niveaux d'engagement

Plus de 110 communes d'Auvergne (soit la moitié de la population auvergnate concernée) sont déjà signataires de la Charte d'entretien des espaces publics qui comporte trois niveaux correspondant à des engagements de plus en plus exigeants :

- niveau 1 « traiter mieux »
- niveau 2 « traiter moins »
- niveau 3 « ne plus traiter chimiquement ».

Cette charte est portée par la FREDON* Auvergne et financée par les Agences de l'Eau, le Conseil Régional Auvergne et les 4 Conseils généraux.

Son objectif est de soutenir techniquement et de valori-

ser les communes qui s'engagent à réduire leur utilisation de pesticides pour préserver la santé publique et améliorer la qualité de l'eau.

Des alternatives pour supprimer les pesticides

Pour remplacer l'utilisation des désherbants chimiques, les services techniques des communes ont recours à des techniques alternatives d'aménagement et de désherbage : paillage des massifs, implantation de fleurs en pied de mur, broyage régulier des caniveaux, désherbage mécanique ou thermique... Dans son exposé, Christophe Bras, responsable de l'environnement à la FREDON, a présenté ces multiples alternatives qui peuvent se combiner pour un entretien plus naturel de la ville et de ses espaces verts.

Impliquer les habitants

Les habitants sont eux aussi invités à participer à la démarche en comprenant que les herbes spontanées pourront être plus présentes à certains endroits.

Accepter un peu plus leur présence, c'est encourager la démarche de réduction des produits chimiques de la commune. Chacun est aussi invité à repenser ses pratiques de jardinage. La qualité de l'environnement et la santé publique est l'affaire de tous !

* FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Auvergne



Les élus de Pérignat et les salariés des services techniques mis à l'honneur, ainsi que ceux des communes d'Orcet et de Châteldon, en présence des représentants de l'Etat.

Au fil de l'Allier...

En ce début de mandat, de nombreuses études sur la rivière Allier ou ses abords arrivent à échéance. A leur suite, des volets opérationnels importants et stratégiques pour le développement de notre territoire peuvent être mis en œuvre.

Le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux)

Ce document est élaboré par les services de l'Etat en concertation très étroite avec la population et l'ensemble des acteurs concernés (collectivités territoriales, monde économique, associations, chambres consulaires, ...). Il est très important pour la rivière, particulièrement en terme de protection de la ressource en eau, tant en qualité qu'en quantité (plus de 700 000 habitants sont alimentés en eau à partir de l'Allier). Il fera l'objet d'une enquête publique qui se déroule du 19/01/2015 au 27/02/2015, pour être applicable en fin d'année 2015.

Site internet : www.prenons-soin-de-leau.fr

Des représentants de la commune (élus et techniciens) ont participé aux réunions de concertations organisées par l'Etat pour apporter nos contributions et émettre un avis. Nous vous invitons également à consulter les documents publiés sur ce sujet pour ensuite apporter une contribution, si vous le souhaitez, à l'enquête publique.

La voie verte

Ce projet, initié par la région Auvergne, a pour objectif principal de réaliser un cheminement continu le long de l'Allier et de permettre ainsi aux amateurs de nature d'aller à pied ou à bicyclette, de la source à l'embouchure.

Pour ce qui concerne notre territoire, les études pré-opérationnelles ont été financées par le Grand Clermont et elles sont aujourd'hui terminées. Entre Authezat au sud et les Martres d'Artière au nord, une vingtaine de kilomètres ont été ainsi identifiés et leur réalisation chiffrée.

Cet itinéraire, qui se veut le plus intégré possible dans un environnement naturel, utilise en grande majorité des sentiers déjà existants mais certains tronçons devront ponctuellement être créés pour assurer une continuité au plus près de la rivière.

Avec la réalisation de la voie verte, le Grand Clermont veut donner un signe fort de sa volonté de faire de l'Allier un axe de développement majeur de notre territoire.

L'Ecopôle

Avec l'arrivée à échéance de l'arrêté d'exploitation des carrières par le GIE de Bellerive (le 6 mars 2016), la réhabilitation du site, plus connu sous le nom d'Ecopôle, va connaître un tournant décisif.

En effet, il s'agit pour les deux communautés de communes de Murès Allier et de Gergovie Val d'Allier, réunies au sein du SEAT*, de définir les grandes orientations concernant le fonctionnement de ce site, identifié par le Grand Clermont comme un des deux grands pôles structurants sur la voie verte (avec le domaine de Chadieu à

Authezat). La protection de la ressource en eau étant un postulat incontournable à toute action, les activités envisagées se précisent. Ainsi, comme nous l'avons souvent relaté dans ce bulletin, de nombreux aménagements ont été réalisés avec le concours de la LPO** et des carriers (hauts fonds, observatoires, plantations, sentiers, plateaux, ...). Tous visent à favoriser le développement de la faune et de la flore aquatique, ou des zones humides, tout en permettant la fréquentation par le public, y compris pour des activités de pêche sur un secteur défini.

À l'est du RD 1, reliant Pérignat à la Roche Noire, une activité de maraîchage portée par la régie de territoire se précise. Trois terrasses ont été aménagées et les premiers légumes ont été récoltés en 2014. Une étude conduite par des élèves ingénieurs de Vetagrosup a également montré la faisabilité de l'installation d'un agriculteur biologique. Cette installation, outre l'activité économique qu'elle peut générer, permettrait également un entretien des espaces par le pâturage avec une action qui paraît prometteuse sur la maîtrise de la renouée du Japon (photo ci-dessous).



Enfin, la construction d'une maison de site, en lien avec le statut de pôle structurant de la voie verte, est en cours de réflexion. Cette dernière serait destinée à l'accueil du public mais aussi à abriter les bureaux d'associations à vocation environnementale au sein d'un espace de travail partagé. Par le revenu des locations, cette option permettrait ainsi de contribuer au financement du fonctionnement du site.

Sur ce dernier point, un très important programme d'actions à mettre en œuvre sur le Val d'Allier, a été élaboré à partir des conclusions de l'étude sur la rivière, étude à laquelle ont participé de nombreux acteurs locaux parmi lesquels se trouvaient bon nombre d'élus Pérignatois. Ce programme fait l'objet d'une demande de financement européen (programme LEADER) qui, si elle est acceptée, nous permettra de bénéficier de subventions importantes pour l'équilibre du budget de l'Ecopôle, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Après des années d'exploitation, la nature va pouvoir reprendre ses droits sur cette grande partie de notre territoire. Logiquement positionné par le Grand Clermont comme un pôle majeur et structurant de la voie verte le long de la rivière Allier, le site de l'Ecopôle est une priorité pour le développement de notre territoire. Par ses atouts environnementaux touristiques et économiques mais aussi en terme de cadre de vie pour les populations locales, il constitue une opportunité essentielle pour l'avenir de nos communes.

* SEAT (Syndicat d'études et d'aménagement touristique)

** LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)

Les jardins partagés

Non, les jardiniers (ières) ne s'endorment pas l'hiver !

Vendredi 16 janvier nous avons investi la Maison Grenouille pour une soirée « noix ». Bonne ambiance et travail très sérieux et très appliqué de la part de la quarantaine de personnes venues y participer. C'était chouette, on recommencera !

En chantant, (merci Peggy !), pas moins de 150 kg de noix ont été triées pendant la soirée.

Ce n'est pas tout... Une petite équipe de « mordus du légume » a déjà commencé les semis afin d'être fin prêts pour le « Troc'plants » du printemps !

Si vous souhaitez les visiter ou y participer, les jardins se trouvent à la Maison des Chats, route de la Roche Noire. Des parcelles de jardin sont encore disponibles. A bientôt !

Vous pouvez nous rejoindre en nous contactant par courrier (notre boîte aux lettres est à la mairie) ou par mail : lesjardinspartages.perignat@yahoo.fr

- Rédaction «Les Jardins partagés» -



Association pour la Protection des Animaux



Les Bas Charmets 63360 Gerzat

Site internet : www.apanimaux63.org

Tél : 04 73 91 35 36

Fax : 04 73 91 20 96

Vous avez perdu votre animal ?

Pensez à venir le chercher au refuge de Gerzat.

Nous accueillons tous les jours des chiens et des chats trouvés dans tout le département du Puy-de-Dôme.

Le refuge est ouvert tous les jours (sauf les mardis et jours fériés) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les déchèteries du SBA aux horaires d'hiver (Jusqu'au changement d'heure)

Syndicat du Bois de l'Aumône - 04.73.647.444
Zone de Layat II 63200 Riom sbacontact@sba63.fr www.sba63.fr

BILLOM : Chemin de la Barbarade 63160 Montmorin

Lundi matin de 9 h à 12 h 30

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

VEYRE MONTON : RD 13, Lieu-dit La Nave 63960 Veyre-Monton

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Le samedi en continu de 8 h à 18 h



L'Amicale Laïque



26^e Trivial Enchères

L'Amicale laïque a organisé, samedi 6 décembre, son traditionnel Trivial Enchères, dont c'était la 26^{ème} édition. Rappelons que ce jeu original, qui célébrait ainsi son quart de siècle et qui est donc devenu le rendez-vous incontournable du début décembre pour de nombreux Pérignatois, permet d'allier culture générale, bonne humeur et convivialité au cours d'une soirée. Et, preuve du succès, plus d'une centaine de participants, jeunes ou moins jeunes, habitués ou nouveaux participants, ont pris plaisir à tester leurs connaissances en répondant aux questionnaires, dans une excellente ambiance, le verre de punch et l'assiette de chouquettes n'étant jamais loin du stylo et de la feuille de papier. Chaque équipe est répartie avec des lots et le souvenir d'une excellente soirée entre amis.

Diaporama

Le samedi 17 janvier, l'Amicale laïque a reçu l'association Clim@63 pour une projection des meilleures sélections des Rencontres nationales de diaporama de Lempdes sous forme de courts-métrages. Cette soirée était placée sous l'égide de la Fédération Photographique de France (FPF). Pendant plus d'une heure, Gérard Diebold a pu ainsi faire découvrir aux spectateurs une nouvelle façon d'apprécier le diaporama, avec du documentaire, de la

poésie ou de l'humour. L'Amicale laïque a conclu cette projection en offrant la galette des rois.

Théâtre

L'Amicale laïque donne rendez-vous à tous les amateurs de théâtre le samedi 28 février, à 20h30 à la salle polyvalente pour «Rien ne va plus», une comédie interprétée par la troupe *Amis'en scène*. Nous espérons un public nombreux pour venir encourager nos voisins et amis du Foyer rural de Mirefleurs, habitués des planches pérignatoises.

amicalelaïqueperignat@gmail.com - Tél : 06 17 59 03 16

- Rédaction « Amicale Laïque de Pérignat » -



Récré'Actions

En ce début d'année 2015 toute l'équipe de Récré'actions a décidé de poursuivre ses actions aux fins de divertir les enfants tout en animant les villages de Saint-Bonnet et Pérignat. C'est pourquoi elle organisera pour la première fois le **Carnaval Ludique, le 21 février** de 14h30 à 17h30 ; fort de faire vivre nos deux villages, cette manifestation se déroulera à la salle polyvalente de Saint-Bonnet.

Pour accroître le côté festif de cet après-midi, les enfants déambuleront déguisés dans les rues du village, accompagnés de chants. Après l'effort le réconfort, aussi un petit goûter les attendra à leur retour, cette dégustation sera suivie de divers jeux (grands jeux en bois, jeux de sociétés) prêtés gracieusement par Mur-ès-Allier et la bibliothèque de Saint-Bonnet.

Le 21 mars, c'est la 3^{ème} édition de notre loto, et cette année, pour innover, nous avons décidé de l'organiser le samedi soir à 20 h à Pérignat. Dans le but d'avoir une affluence maximale, les lots seront encore cette année de grande qualité, avec en gros lot des bons multi-enseignes d'une valeur totale de 500 €, mais également télévision 107 cm, robot multi-fonctions, console de jeux, tablette numérique...

En venant, vous contribuerez à l'animation de nos communes et, en plus, vous ferez une bonne action car les bénéficiaires profiteront aux écoles.

Alors, on compte sur vous !



Ne manquez pas notre après-midi festif sur le thème du carnaval !

Au programme : défilé déguisé dans Saint-Bonnet, suivi d'un goûter offert à chaque enfant déguisé, et pour finir, des dessins et de super jeux de société !

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 6 février auprès de Sara 06 03 83 30 49 ou de Christelle 06 66 02 86 41

Rappel important : les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et restent sous sa responsabilité. Pour les parents pas de souci, une buvette est prévue !



- Rédaction « Récré'actions » -

Basket

La jeunesse aime le basket, c'est super !

Un grand merci à ceux qui ont accueilli notre calendrier 2015, ainsi qu'à nos partenaires (Mairie, Mur-ès-Allier, Conseil général et privés) qui nous soutiennent pour la bonne marche du club.

Les effectifs sont stables pour cette saison, mais on constate une redistribution avec plus de jeunesse pour remplacer les « anciens ».

De baby à poussin(e), tous avancent à leur rythme, mais les progrès sont visibles et les résultats suivent.

U13 M : bon départ et ils vont évoluer au niveau inter départemental poule A soit un challenge intéressant.

U13 F : elles aussi copient les garçons, mais seront en poule B.

U15 M : leurs résultats leur ouvrent la porte inter départemental 1 poule B, sûrement plus coriace.

U17 M : l'équipe est jeune, mais ils ont bien réussi et se retrouvent en A inter départemental, cela sera plus dur.

SF 2 : l'équipe démarre lentement (jeunes qui nourrissent la 1, pas facile pour le collectif) mais semble redresser la barre.

SF1 : la déception de ce début de saison, pourtant l'équipe a belle allure sur le papier. Finissent quatrième de la poule de brassage (donc suffisant) mais la fédération accorde des points de bonus et il nous en manque un. Retour en région 2. Dommage.

SM3 : la satisfaction actuellement, premier de leur poule, que cela perdure. Bravo.

SM 2 : semble reparti après un départ timide. Quelques points précieux laissés en chemin, dommage.

SM1 : équipe régulière, naviguant toujours dans le haut du tableau depuis plusieurs saisons, actuellement troisième.

- Rédaction « Basket ALP » -



Déviatation de Pérignat

Une réunion au Conseil général s'est tenue le 27 novembre 2014, en présence de toutes les personnes responsables de ce dossier, ainsi que des élus et des associations concernées de Cournon et de Pérignat.

Une présentation de l'avancement des études nécessaires à la réalisation du projet de contournement a été faite, à savoir :

- L'impact sur l'environnement
- Le dossier d'enquête publique
- La Loi sur l'eau
- La compatibilité du projet avec le SCOT
- Le diagnostic agricole (Etude SAFER)
- L'archéologie

Une enquête publique pourrait être possible au second trimestre 2016.



Riverains et emprunteurs du CD 1012, il faudra prendre son mal en patience avec les changements d'élus prévus au Conseil général et peut être un démarrage des travaux vers 2020. En attendant bon courage à tous.

- Rédaction « Déviatation de Pérignat » -

CARTON PLEIN AUX DÉPARTEMENTAUX DE COMBRONDE

Le 18 janvier, le Club Intercommunal de Gymnastique de Murès Allier (CIG) a présenté 4 équipes au Championnat Départemental UFOLEP des Catégories Nationales (niveaux 6 à 1, le niveau 1 étant le niveau le plus élevé en gymnastique) à Combronde.

QUATRE ÉQUIPES, QUATRE VICTOIRES, QUATRE TITRES DE CHAMPIONNES DU PUY DE DÔME !

Certaines gymnastes pensent que le nouveau justaucorps nous a porté chance, les entraîneurs diront plutôt que le travail a payé.

<= Les niveaux 5 nées entre 1999 et 2003 entraînées par Andréa et Audrey sont arrivées premières sur 11 équipes.

Les niveaux 4 nées entre 1999 et 2003 entraînées par Andréa et Audrey sont arrivées premières sur 3 équipes.

<= Les niveaux 6 nées entre 1999 et 2003 entraînées par Barbara sont arrivées premières sur 8 équipes.

Les niveaux 5 Toutes Catégories entraînées par Audrey sont arrivées premières sur 8 équipes. Classement individuel : pas encore connu

LE PÈRE NOËL AU CIG MURÈS ALLIER

Même si le club, avec l'aide des services techniques, a déménagé son matériel à la mairie, pour une séance un peu spéciale, le Père Noël a su où venir déposer les cadeaux pour les sections Minis et Petits Acrobates. Son panier plein de gourmandises, il est resté pour participer à une séance photo et les enfants ont même réussi à le faire marcher sur une poutre ! Peut-être montera-t-il sur le trampoline l'année prochaine ?

- Rédaction CIG -



Avec les monitrices minis acrobates



Avec les jeunes monitrices petits acrobates



La plus belle photo du week-end !



Classement individuel Niveau 4 :
Coline Tronel 1^{ère}, Ludivine Poupény 2^{ème}



Classement individuel Niveau 5 :
Mylène Py 1^{ère}, Mélodie Montéro 5^{ème}



Classement individuel Niveau 6 : Clarisse Martin 1^{ère},
Sophie Serre et Inès Imberdis 5^{èmes} ex æquo.



Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet

Contact : Sandy Bertrand

04 73 68 88 61 - ram@muresallier.com

Le Relais Assistantes Maternelles *Le Mur'mure des p'tits bouts* est un service intercommunal gratuit ouvert à toutes les familles, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile de Murès-Allier.

12 assistantes maternelles agréées exercent sur la commune de Pérignat, ouvrant ainsi 38 places d'accueil dont 11 disponibles en janvier 2015 (8 places pour des bébés et 3 pour des périscolaires).

- **Permanences d'informations à Pérignat**, sur rendez-vous, dans les locaux de la mairie (rez de chaussée, entrée avec poussette par l'arrière du bâtiment) chaque 3^e vendredi du mois, hors vacances scolaires.

Lors des permanences, l'animatrice vous renseigne sur les modes de garde du territoire (fichier de disponibilité des assistantes maternelles, accueil ponctuel,...) et sur les aspects juridiques de la relation parent-employeur / assistant maternel ou employé familial (convention collective, accompagnement à la contractualisation,...). Le RAM met également à votre disposition un fichier « baby-sitting » sur simple demande.

=> **Prochaines dates : 20 mars - 22 mai - 19 juin**

- **Permanences téléphoniques du RAM** le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 16 h.

- **Permanences d'information sur RdV** de 14h à 18h :

- Mardi et jeudi à Dallet
- Vendredi, alternativement à Chauriat, Mezel, Pérignat-ès-Allier et Saint-Bonnet-lès-Allier.



- **Des ateliers d'éveil pour jouer, échanger, se rencontrer** ouverts aux enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents, garde d'enfants à domicile ou assistantes maternelles.

Le planning des animations est disponible sur www.muresallier.com dans la rubrique RAM et dans chaque mairie.



En 2015, *Le Mur'mure des p'tits bouts* installe ses ateliers d'éveil itinérants à Pérignat dans la salle des mariages. Ces ateliers permettent aux jeunes enfants de se socialiser et d'appréhender quelques règles pour vivre ensemble (attendre, prêter, partager). Ils participent à son développement grâce à du matériel spécifique de motricité, de création et de jeux. Une inscription préalable auprès de l'animatrice est nécessaire.



D'autres ateliers sont ouverts à tous sur le territoire :

- Chauriat, 22 rue du foyer.
- Mezel, pavillon Bellevue à côté de la mairie.
- Dallet, dans la salle des Bords d'Allier (face au parc).



Moustache et « Les p'tits bouts en bibliothèques »

Moustache, la mascotte du RAM est présente à tous les ateliers et accompagne aussi l'animatrice pour « Les p'tits bouts en bibliothèques ». En effet, un lundi sur deux, hors vacances scolaires, des bibliothèques du territoire nous reçoivent dans leurs locaux et nous proposent des animations spécialement conçues pour le jeune public. Programme et informations sur www.muresallier.com.

- Rédaction « Relais Assistantes Maternelles » -

LA FNACA

Le comité a tenu son assemblée générale au mois de janvier sous la présidence de Georges Petit, René Gravière, président départemental, et de Jean-Pierre Buche, Maire.

ORDRE DU JOUR

Rapport d'activités 2014
Bilan financier
(adopté à l'unanimité)
Cérémonies du 19 Mars
Questions diverses
Renouvellement du bureau



Georges Petit a donné la parole à Mr le Maire, toujours satisfait de participer à notre assemblée, qui a remercié le comité de sa participation à l'exposition sur la Résistance, et à la commémoration des Fusillés de Lachat. Un débat très attentif a eu lieu sur la participation des OPEX dans les rangs de la FNACA. Après une longue discussion, le président départemental s'est engagé à fournir de plus amples explications sur le problème évoqué. Les cérémonies du 19 mars auront lieu le samedi 21 mars et seront organisées par la municipalité.

A l'issue de cette assemblée, les épouses sont venues partager la galette des rois dans une ambiance fort conviviale.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Georges Petit
Vice-président : Gaston Pature
Secrétaire : Norbert Brun
Secrétaire adjoint : Jacques Chappe
Trésorier : Jean Bos
Porte drapeau : Jean Bos
Membres du bureau : Elie Sabatier,
Jean-Pierre Laffon, Jean Pourcher

- Rédaction « FNACA » -



L'autre voix(e) de Pérignat



Nous sommes les élus de tous les Pérignatois.

POUR NOUS CONTACTER :

Via le site internet :

<http://perignatavenir.org/>

Adresse postale :

L'autre voix(e) de Pérignat
26 avenue de l'Allier
63800 Pérignat sur Allier

Téléphones :

Marie-Jo Griffon : 06.25.88.46.40
Sylvie Courtial : 06.33.81.00.34
Lucien Bornet : 06.01.76.35.99



MEILLEURS VŒUX !

Dans un contexte général difficile,
Nous vous souhaitons néanmoins
Une bonne et heureuse année 2015
Qu'elle soit faite d'optimisme et de solidarité.

HOMMAGE À "PICASSO"

Toute l'équipe était présente pour rendre un dernier hommage à Monsieur Louis Bonnet. Celui que tout le monde connaissait sous le surnom de Picasso avait repris l'Auberge du Bon Accueil en 1974. Il a su conserver et améliorer ce lieu qui a toujours été et reste aujourd'hui un lieu central de convivialité du village.

C'est donc une « figure » de Pérignat qui s'en est allée et peut être un peu une époque aussi. Sa sympathie et son talent d'artiste laisseront le meilleur souvenir à sa famille à qui vont toutes nos pensées et à tous ses amis dont nous sommes.

- Rédaction « L'autre voix(e) de Pérignat » -

RÉUNION PUBLIQUE « Prévention des cambriolages »



Invité par la municipalité, le Major Thierry Chevalier, commandant de la brigade de gendarmerie de Billom/Saint-Dier/Vertaizon, a proposé une conférence sur la prévention des cambriolages, jeudi 22 janvier, devant un public de 70 personnes.

80% des cambriolages s'effectuent dans la journée, généralement vers 9h/11h ou 14h/16h, quand l'habitant quitte son domicile (certaines personnes peuvent surveiller votre départ).

En général, les cambrioleurs restent moins de 5 mn et abandonnent très vite quand ils rencontrent un problème d'accès (serrure trois points, chien, alarme, ...).

Les objets convoités par des voleurs spécialisés sont, dans l'ordre, l'or (pour une revente à l'étranger), les ob-

jets High-tech (pour une revente locale), les objets de collection et l'argent. Les cambrioleurs à la recherche de bijoux ne fouillent que dans les chambres et les salles de bains. Evitez donc de les stocker à cet endroit et prenez systématiquement des photos de vos objets précieux et de vos factures d'achat. Vous les présenterez à l'assurance ou à la gendarmerie en cas de vol.

Soyez vigilants si vous partez en vacances, faites en sorte que votre habitation paraisse habitée. Prévenez vos voisins ou signalez-vous à la gendarmerie pour l'opération « tranquillité vacances ».

N° Chèques volés : 08 92 68 32 08

N° Carte bancaire dérobée : 08 92 70 57 05

Gendarmerie de Billom : 04 73 68 40 14

LE CLUB ARC EN CIEL



Le club Arc en ciel a tenu son assemblée générale le samedi 24 janvier. Malgré l'absence de quelques personnes pour des raisons de maladie, cette assemblée s'est déroulée comme prévu.

ORDRE DU JOUR

Rapport des activités 2014
Bilan financier
(adopté à l'unanimité)
Propositions de sorties pour 2015
Composition du bureau
(inchangée)
Questions diverses



A l'issue de cette réunion un repas a été pris en commun au Bistrot des Rives à Cournon. Pour information : le club est ouvert à toute personne à la retraite, sans condition d'âge. Les bonnes volontés seront les bienvenues, toutes les idées seront très utiles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

- Rédaction « Club Arc en ciel » -



LA SEMAINE DU GOÛT => DU LUNDI 13 AU DIMANCHE 19 OCTOBRE

Cette manifestation nationale a permis aux résidents de se mobiliser et de se réunir autour de ce thème pendant une semaine : un atelier cuisine, un film, des sorties au restaurant, un atelier des goûts et des odeurs, un jeu sur les spécialités...



RÉSIDENCE D'ARTISTE D'ELZA LACOTTE => LES 4 ET 25 NOVEMBRE

La Marpa souhaitait y participer non seulement pour donner des témoignages mais aussi pour que chacun soit acteur dans ce projet. Elza et Sophie Simonini sont venues expliquer aux résidents cette démarche et Elza a proposé aux résidents de réaliser une sérigraphie. Lors de leur dernière visite, les résidents ont pu lire les témoignages, les souvenirs et les anecdotes qu'ils avaient écrits suivant les consignes d'Elza.

<= THÉ OU VERVEINE - LE 4 DÉCEMBRE

L'association ALSAE (Animations en Langue des Signes pour Adultes et Enfants) nous a accueillis pour une animation « Thé ou verveine ». Cette animation est proposée en direction des mamies et papys. Autour d'un atelier d'activités manuelles, des signes du quotidien sont échangés. Chez Geneviève, l'activité du moment consistait à créer des cartes de vœux.



<= JOURNÉE SOLIDARITÉ - LE 7 OCTOBRE

Pour la troisième année consécutive, la Marpa a été choisie pour participer à une journée Solidarité. Une journée à thème, sur le Canada, a été organisée pour faciliter les échanges entre les salariés de la Caisse d'Épargne et les résidents. La matinée a donné lieu à un petit parcours « A la découverte du Canada » avec des questions/réponses en équipes, puis à un repas canadien rythmé par un sketch, une chanson et un diaporama. L'après-midi, les résidents ont pu découvrir différents jeux en bois prêtés par la société Ludibois. La mise en place de cette action a permis aux résidents d'acquérir deux jeux en bois.



C'EST HALLOWEEN... LE 31 OCTOBRE

L'association Récré'actions a cette année encore donné le départ des festivités à la Marpa. Les petits démons étaient aux rendez-vous ! Les résidents les attendaient avec des chants et contes effrayants. Et bien sûr, des friandises ! Les résidents ont pris plaisir à décorer la salle et à apprendre des chants pour les enfants.

CONTES ET CHANSONS ...

Au mois de novembre : des personnes de l'association Solicontes sont venus conter pour les résidents. Nous avons également accueillis des chanteurs bénévoles qui venaient de Vertaizon.

Le 7 décembre, les résidents ont été enchantés de pouvoir participer au concert de La Lyre.

C'EST NOËL À LA MARPA - LE 18 DÉCEMBRE

... Tout en blanc et or... Nous voilà plongés au temps de



Louis XIV ... La cour, le menuet, Molière, la danse des courtisanes ...

LA NUIT DES LUMIÈRES - LE 20 DÉCEMBRE

Les résidents ont préparé trois chants pour cette occasion : « La polka du roi », « La cloche du vieux manoir » et toute l'assemblée a repris « Buvons encore ».

AVEC L'AMICALE LAÏQUE ... LE 17 JANVIER

Participation de la Marpa au spectacle audiovisuel original organisé par l'Amicale laïque de Pérignat. Les résidents ont été parfois émus par les souvenirs et ils ont aussi bien ri !

REPAS DES AÎNÉS - LE 18 JANVIER

15 résidents ont participé au repas organisé pour les aînés de la commune. Ils sont rentrés enchantés de leur après-midi !

- Rédaction « MARPA » -

SE RESTAURER ET SE DISTRAIRE À LA MARPA - Si vous habitez Pérignat et avez plus de 60 ans, vous avez la possibilité de manger à la MARPA (7,68 € le repas). Merci de prévenir 24 h à l'avance. Vous pouvez également participer, gratuitement, aux animations variées de l'après-midi. Pour toute information complémentaire, contactez la MARPA ou sa directrice, Sonia Gadrat, au 04 73 77 38 58.



Le Don du Sang En partenariat avec l'Établissement Français du Sang, le CCAS de Pérignat organise deux collectes de sang chaque année. Vendredi 5 décembre, l'EFS a recensé 40 personnes dont quatre nouveaux donneurs. Prochain rendez-vous le **vendredi 19 juin, de 16 h à 19 h à la salle des mariages de Pérignat. Merci de venir nombreux !**

Le Repas des Aînés Les aînés pérignatois de plus de 65 ans ont été cordialement invités au repas offert par le CCAS ce dimanche 18 janvier 2015. A la suite du repas concocté par Jean-Claude, l'orchestre de Georges et Nadine Mikaleff a assuré l'animation musette. Un colis sera distribué aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pu participer au repas.



LA NUIT DES LUMIÈRES



Moment de détente et de partage sous la halle

Convivialité et participation ont rythmé l'édition 2014 de la Nuit des Lumières. Depuis maintenant 13 ans, cette manifestation organisée par la commission extra municipale culture est le rendez-vous incontournable des habitants de la commune à quelques jours de Noël.

Les habitants ont bénéficié d'un temps clément pour écouter au hasard des rues les contes et les chants proposés. Une nuit des lumières aussi pour les résidents de la MARPA qui se sont fait une joie d'interpréter quelques beaux chants de Noël. Cette manifestation s'est terminée sous la halle avec chocolat et vin chaud, brioche et autres friandises avant de saluer l'arrivée du Père Noël. Pour l'occasion, l'église est restée ouverte et présentait une superbe crèche, réalisée par les paroissiens de la commune (photos ci-dessous).



La superbe crèche de Noël réalisée par les paroissiens



LA «BALADE DU JOURNAL» à Pérignat, dimanche 15 mars !



Le journal *La Montagne* a contacté la commune de Pérignat pour y proposer sa « balade du journal ». Cette marche du dimanche matin sera organisée dimanche 15 mars, en partenariat avec la mairie et toutes les associations pérignatoises. Elle pourrait accueillir de 1 500 à 3 000 randonneurs sur des circuits pédestres de 4 km, 8 km et 12 km, traversant notamment l'Ecopôle.

En partenariat avec Balirando, la section randonnée de l'Amicale laïque a déjà tracé ces circuits qui offriront une palette variée de paysages, de découvertes et de points de vue. Près de 60 bénévoles se sont inscrits pour s'impliquer dans cette manifestation, à la suite des réunions organisées avec les associations. Car il en faudra du monde pour baliser les circuits, gérer le stationnement, les traversées de routes et le ravitaillement intermédiaire !

La place du village accueillera le podium de la Montagne, de France Bleu et d'autres partenaires ainsi que plusieurs animations. La Ligue pour la Protection des Oiseaux animera un observatoire de l'Ecopôle.

Nous prenons rendez-vous, avec vous tous !

LA BIBLIOTHÈQUE, du nouveau !



Atelier pliage de Sapins de Noël

7, place Onslow - 04 73 84 15 78

06 84 33 99 60

biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Prêt de romans, documentaires, revues, BD, CD Rom, DVD

Ouverture au public (horaires d'hiver)

Mardi :	15 h 30 - 18 h
Mercredi :	10 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h
Jeudi :	15 h - 18 h
Samedi :	10 h - 12 h

De nouvelles activités seront proposées à la bibliothèque le premier mercredi de chaque mois. Vous pourrez ainsi participer à une animation jeux ou, en alternance, échanger avec un invité pérignatois qui vous racontera une passion singulière, une activité originale ou un moment d'histoire locale (Entrée libre).

Prix des lecteurs 2015

Croc 'en Livres

avec le réseau des bibliothèques Mur à la page

Participez au prix des lecteurs,

découvrez de nouveaux livres et votez !

Inscrivez-vous auprès de votre bibliothèque qui vous proposera une sélection de 15 romans et BD adultes.

Nos prochains rendez-vous :

=> JEUX - Mercredi 4 mars (de 15 h à 17 h)

=> INVITE - Mercredi 1^{er} avril (de 15 h à 17 h)

=> JEUX - Mercredi 6 mai (de 15 h à 17 h)

=> INVITE - Mercredi 3 juin (de 15 h à 17 h)

=> Un atelier pliage de livres en forme de « lanterne » est prévu samedi 28 mars à 14 h 30.



LE COMITÉ DES FÊTES, une nouvelle association à Pérignat

Cette toute jeune association est née officiellement en janvier 2015. Déjà riche de projets, le comité des fêtes organisera un vide-greniers dans le village le dimanche 28 juin 2015. Réservez d'ores et déjà votre date ! En effet, la commission extra municipale culture et la bibliothèque s'associeront à ce vide-greniers en proposant le marché des créateurs sur la place et la rencontre avec des écrivains.

« BIENVENUE À PÉRIGNAT » - DIMANCHE 28 JUIN 2015

Vide-greniers - Marché des créateurs - Rencontre avec des écrivains

Le comité des fêtes de Pérignat-sur-Allier a pour objectif général de contribuer à l'animation du village, en liaison et en accord avec la municipalité. Pour ce faire, il pourra :

- organiser des manifestations festives, culturelles, artistiques, sportives ou éducatives dans la commune, en partenariat et/ou en concertation avec les associations du territoire.

- apporter son soutien logistique aux manifestations organisées par la municipalité et les associations locales.



Vous souhaitez en savoir plus ou devenir bénévole au sein du comité des fêtes ?

Contactez son président, David Bessiere, au 06 14 65 94 12 ou Cédric Triniol au 06 50 67 68 77



LES SAPEURS-POMPIERS

Les Sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Mezel (Dallet, Mezel, Pérignat et Saint Bonnet), vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Selon la tradition, ils vous ont présenté leur traditionnel calendrier en fin d'année passée et, comme d'habitude, ils ont reçu le meilleur accueil de votre part, soyez-en remerciés. Quel regret que ce moment de convivialité qui nous permet de vous rencontrer soit terni par des sonnettes qui ne marchent pas ou des portails électriques sans sonnette.

Que vous soyez une femme ou un homme, vous pouvez venir nous rejoindre, compléter cet effectif de 24 volontaires qui ont été sollicités plus de 240 fois au cours de l'année passée.

En rejoignant nos rangs, vous vous intégrerez et participerez à la vie locale de votre commune, vous pourrez assurer les missions de secours à personne, de lutte contre les incendies, d'interventions pour des opérations diverses ...

En devenant sapeur-pompier, vous rendrez service aux autres, vous exercerez une activité riche en expériences et vous bénéficierez d'une véritable formation technique.

Un engagement de sapeur-pompier volontaire peut être compatible avec votre profession. Votre employeur, public ou privé peut négocier une convention avec le SDIS63 et vous rendre disponible pour vos formations et vos interventions.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer*

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

* Responsable de centre : Lieutenant Christian Buffier
Tél. 06 81 32 68 03



- Rédaction « Les sapeurs-pompiers » -



1, place de la mairie
63800 Pérignat-ès-Allier
contact@maisongrenouille.fr
04 73 88 55 06
www.maisongrenouille.fr

MERCREDI : 9 h - 18 h
JEUDI : 9 h - 20 h
VENDREDI : 9 h - 24 h
SAMEDI : 9 h - 24 h
DIMANCHE : 9 h - 15 h

LES ANIMATIONS À VENIR - Entrée libre -

- 21/02 - Création projet de naissance - Café discussion
- 21/02 - Les textes de Gérald - Concert
- 27/02 - Solo Slam de et par Walah M - Slam
- 05/03 - Questions autour de la naissance - Discussion
- 07/03 - Tonio Escamez : la joie de chanter - Concert
- 21/03 - Thé ou café en langue des signes - Rencontre
- 21/03 - Lilly Bulle - Concert
- 28/03 - Moulage de ventre de grossesse - Discussion
- 29/03 - Devoiz'elles - Chanson du monde
- 09/04 - S'informer sur la naissance - Café discussion
- 11/04 - Eclose - Concert
- 18/04 - Thé ou café en langue des signes - Rencontre

Après-midi Scrabble => Chaque vendredi à 14 h 30

Programme détaillé sur www.maisongrenouille.fr

L'AGENDA DE PÉRIGNAT

FÉVRIER

- 21/02 au 01/03 - Expo Concours photo (Club photo)
- 28 - Soirée théâtre (Amicale laïque)

MARS

- 7 - Soirée cabaret (Lyre pérignatoise)
- 14 - Stage Zumba (Amicale laïque)
- 15 - Balade du journal (La Montagne/Pérignat)
- 21 - Commémoration du souvenir (FNACA)
- 21 - Loto (Récré'actions, Amicale laïque)

AVRIL

- 11 - Repas Gym (Club Intercommunal Gymnastique)

MAI

- 8 - Commémoration Armistice 1945
- 30 - Fête du basket (Basket de l'Amicale laïque)

JUIN

- 13 - Commémoration Fusillade de Lachat
- Spectacles « Lachat 44 + Ci-gît ! » (C^{ie} Cri dévot)
- 28 - Vide-greniers (Comité des Fêtes) + Créateurs

LES MESSES, à 17 h 30

Samedi 7 et 21 février

Samedi 7 et 21 mars

Inscription au catéchisme : 04 73 83 20 27

- L'Equipe paroissiale -

4^e CONCOURS NATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

Le club photo de Pérignat reconduit son concours national d'art photographique pour la 4^{ème} édition : catégories Noir & Blanc, Couleurs, et Nature (nouveau!).

✕ **TROIS JUGES** : Victor Coucosh - www.coucosh.fr
Pascal Aimar - <http://tendancefloue.net>
Thierry Chériot - <http://thierry.cheriot.free.fr>

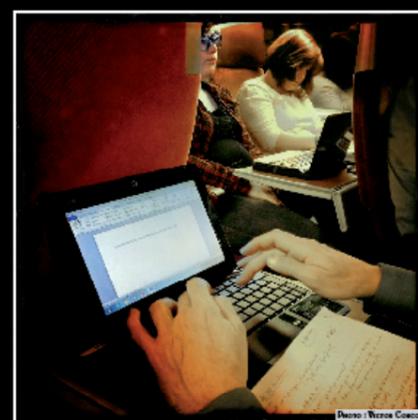
Samedi 24 et dimanche 25 janvier, en présence des membres du club photo, les trois juges se sont réunis dans la salle des mariages pour noter les 1 446 photos reçues.

✕ **DU 21 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS**, salle des mariages, exposition des 200 meilleurs clichés, provenant de la France entière.

✕ **VICTOR COUCOSH** (grand prix Auteur 2013 de la FPF), président du jury, exposera ses œuvres à la Maison Grenouille. Il proposera une conférence samedi 21 février à 18 h.

Tous renseignements sur le site du club :
www.photoclubperignat-allier.com

4^e Concours national d'art photographique



PÉRIGNAT-SUR-ALLIER - DU 21 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2015

Exposition de 10 à 12 heures et 15 à 19 heures - Entrée gratuite
Mairie - Salle des mariages - Infos 06.61.90.99.37 - photoclubperignat-allier.com

Invité d'honneur : **Victor Coucosh** Il exposera ses œuvres à la Maison Grenouille et donnera une conférence, samedi 21 février, à 18 heures





Calendrier des collectes 2015

Pérignat-ès-Allier



Ordures ménagères collectées le **LUNDI**



Emballages recyclables collectés **1 JEUDI sur 2**

Horaires de collecte

4h30-22h15 le lundi et le jeudi
4h30-20h30 le mardi et le vendredi

Merci de sortir votre bac la veille au soir et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

+ d'infos ?

0 800 831 181 / www.sba63.fr / sbacontact@sba63.fr

Rejoignez-nous sur



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J FÉRIÉ	1 D	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 L
2 V	2 L	2 L	2 M	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L FÉRIÉ	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V FÉRIÉ	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J FÉRIÉ	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 S	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 M	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L FÉRIÉ	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J	29 V	29 V	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M
31 S	31 M	31 M	31 S	31 D	

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 J	1 D	1 M
2 M	2 V	2 L	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J
4 V	4 D	4 M	4 V
5 S	5 L	5 J	5 S
6 D	6 M	6 V	6 D
7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 J	8 D	8 M
9 M	9 V	9 L	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J
11 V	11 D	11 M FÉRIÉ	11 V
12 S	12 L	12 J	12 S
13 D	12 S	12 J	13 D
14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 J	15 D	15 M
16 M	16 V	16 L	16 M
17 J	17 S	17 M	16 M
18 V	18 D	18 M	17 J
19 S	19 L	19 J	18 V
20 D	20 M	20 V	19 S
21 L	21 V	21 S	20 D
22 M	22 M	22 D	21 L
23 M	23 J	23 V	22 M
24 J	24 S	24 M	23 M
25 V	25 D	25 M	24 J
26 S	26 L	26 J	25 V FÉRIÉ
27 D	27 M	27 V	26 S
28 L	28 M	28 S	27 D
29 M	29 J	29 M	28 L
30 M	30 V	30 V	29 M
31 L	31 S	31 S	30 M
			31 J